

Au nom d'une partie ce ceux qui vont mourir, Madame Héritier Lachat, je vous salue.

Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, au nom de l'UBS et de CS, pour débarrasser la place financière suisse de toutes ces officines et petites banques, **too small to exist**, en leur imposant une sur-réglementation inutile, discriminatoire et couteuse, en tarissant leurs rentrées financières ou encore en décidant unilatéralement de leur enlever toute compétence pour exercer leur métier.

Permettez-moi de vous féliciter aussi pour avoir, en toute impunité, reléguant Falciani au statut de vulgaire amateur, violé massivement la Constitution en remettant une liste d'au moins 4200 noms de clients d'UBS, vous et moi savons qu'il y en avait plus, contribuant ainsi à réduire la pénalité de notre Chief Bankster, **too big to jail**, ouvrant ainsi une voie royale à la contamination domino d'autres établissements bancaires, à la problématique sécuritaire de nombreux employés de banque et à cette fameuse leaver list qui va finalement engloutir, après le 9 décembre, le reste de la place financière suisse.

Permettez-moi encore de vous féliciter d'avoir, en toute connaissance de cause, fermé les yeux sur les agissements frauduleux de nos grandes banques, en violation de la Convention de diligence que pourtant l'ASB et la CFB avaient mise en place, qui interdisait l'aide active à l'évasion fiscale. Et encore bravo car personne ne vous a poursuivi pour complicité pour les chefs d'accusation touchant ces établissements.

Enfin, j'aimerais vous féliciter pour concentrer l'attention de votre horde de juristes sur le harcèlement des petits acteurs de la profession, trop petits et pas assez fortunés pour se défendre, trop individualistes pour s'unir et trop terrorisés pour tenter de s'opposer à vous, laissant ainsi le champ libre au renforcement de ce que le Conseiller national Yves Nidegger, Président de la Commission des Affaires Juridiques du Conseil national et président de la Commission de Veille juridique du GSCGI, a présenté comme l'ABS, l'Association des Banques Systémiques, désormais **too big to bail** qui devrait être détachés de l'ASB, comme les banques contaminées d'ailleurs, car leur gouvernance d'entreprise n'a plus rien à voir aujourd'hui avec le métier de banquier.

Par vous, Madame Héritier Lachat, entendez bien la FINMA, comme entité et comme fidèle artisan de la WeissGeldStrategie.

Peut-être, Madame Héritier Lachat, vous qui êtes la plus crainte de cette place financière, car on vous a donné désormais le pouvoir de mettre à mort n'importe laquelle de nos petites sociétés, pourriez-vous répondre à la question que ni Madame Widmer-Schlumpf ni le pannel dont je faisais partie jeudi passé à Genève, n'a pu répondre et que je vais m'employer à préciser : **"dans quel horizon de temps, en terme de semaines, estimez-vous la disparition, de la place financière suisse, de la majorité des acteurs situés sur la droite du trait rouge de notre tableau et qui selon mon estimation correspond grosso modo à plus de 80% du marché ?"**

Question concernant votre circulaire FINMA 13/9 - "Distribution de placements collectifs" :

Est-ce que les Gestionnaires Indépendants sont ou ne sont pas, selon vous, des investisseurs qualifiés au sens de la loi sur les placements collectifs ?

Question complémentaire à la précédente :

Comment, puisqu'il faut poser la question aux clients, s'agissant de l'option qu'il veut ou ne veut pas choisir, pourrait se considérer lui-même en opting out ?

Je vous remercie
Marc R. Studer
Président
Le Lobby des Citoyens